

Reçu en Préfecture le : 6 février 2023
Publié en ligne le : 6 février 2023

PÔLE RESSOURCES

Direction des achats et de la logistique
Bureau gestion immobilière et assurances
Hôtel du Département
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex
☎ 02 33 81 61 84
@ gestimmo@orne.fr

DÉCISION
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Objet : Mise à disposition d'un garage au profit de M.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L3211-2,

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021, relative à l'élection de M. Christophe de BALORRE à la présidence du Conseil départemental de l'Orne,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021, portant délégation au Président du Conseil départemental pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu la convention du 13 juin 2022 pour la mise à disposition à titre précaire d'un garage sis dans une grange au 1 avenue Quakenbrück à Alençon, arrivant à échéance au 31 décembre 2022,

Vu la demande de renouvellement de la convention de M.,

Considérant que le garage, situé dans une grange, n'est pas utilisé par les services du Département,

DECIDE

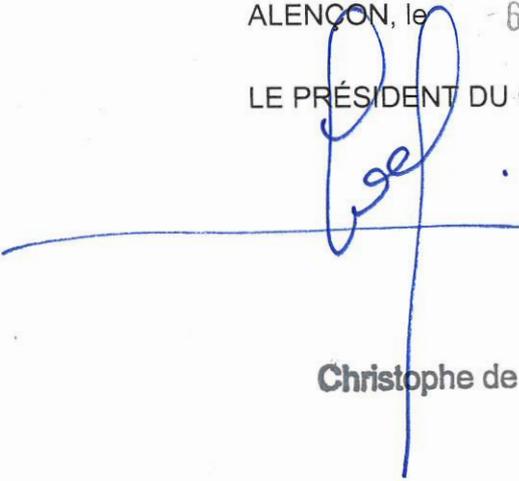
Article 1^{er} : d'autoriser la mise à disposition, à titre précaire, d'un garage situé au 1 avenue Quakenbrück à Alençon (61000), au profit de M., pour une surface d'environ 36 m², à compter du 1^{er} janvier 2023, pour une durée d'un an, qui s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2023.

Article 2 : Cette convention d'occupation à titre précaire, est consentie moyennant le versement d'une redevance de 30 € par mois, soit 90 € par trimestre. Elle sera versée par trimestre à terme échu, sur émission de titres de recettes par le Département.

Article 3 : M. le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié sur le site internet du Conseil départemental de l'Orne.

ALENÇON, le 6 FEV 2023

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,



Christophe de BALORRE